

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2019

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 32
Pouvoirs : 4
Votants : 36

Date de convocation du Conseil communautaire :
Le 08/10/2019

Le 14 Octobre 2019, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (Remplaçante de Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir Marc PECHOUX), Françoise DUVILLARD, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Claude TRASSARD), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Martial THEVENET (Pouvoir Pascal CUNY).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Stéphane BERTHOMIEU (Saint Jean de Thurigneux), Michel DUROUSSIN (Rancé).

Secrétaire de séance : Pascal CUNY.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Acquisition parcelle - Parcelle section A n°214 – Sainte Euphémie – Succession de Madame JUFFET

M. Bernard REY, Vice-Président en charge de l'Assainissement, explique le transfert des eaux usées de la commune de Misérieux sur la future station d'épuration de Saint Didier de Formans. Les travaux, programmés en 2020, seront envisagés en partie en terrain privé, sur la parcelle section A n°214.

La parcelle A214 est située en zone N du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte Euphémie (zone naturelle). Dans cette zone, toutes nouvelles constructions sont interdites. Le terrain est en nature de pré.

M. Bernard REY explique que le service assainissement a proposé de se porter acquéreur de la parcelle A n°214 afin de sécuriser la réalisation du projet d'assainissement et de maîtriser l'entretien futur de l'infrastructure. Par ailleurs, proche de la rivière du Formans, la gestion de cette parcelle peut entrer dans la démarche de la compétence GEMAPI.

La propriétaire, Mme Benoite JUFFET, avait accepté par courriel le 9 juillet 2019 de vendre à la CCDSV, cette parcelle A n°214 d'une surface de 9 978 m², sise au pré de la Dame sur la commune de Sainte Euphémie.

Mme JUFFET Benoite est décédée récemment. Ses héritiers souhaitent maintenir la vente de cette parcelle à la CCDSV.

La vente sera conclue sur la base de 1,00 €/m². Une indemnité d'éviction est également prévue à hauteur de 0,20 €/m².

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée supportera les frais de bornage et de notaire.

Cette acquisition s'effectue sur le budget assainissement, opération n°74 nouvelle station de traitement des eaux usées de Saint-Didier-de-Formans.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'achat de la parcelle A n°214 sise au pré de la Dame sur la commune de Sainte Euphémie, d'une surface de 9 978 m², sur la base d'un prix de vente de 1,00 €/m² et d'une indemnité d'éviction de 0,20 €/m², afin d'assurer le passage d'une conduite d'eaux usées publique ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à procéder à la signature l'acte d'achat, à procéder aux dépenses, et à signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables concernant ce projet d'acquisition ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe 2019 de l'assainissement collectif, opération n°74.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 14/10/2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **23 OCT. 2019**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20191014-2019C119-AS
Affichage le : **23 OCT. 2019**

**Le Président,
Bernard GRISON**

